

ESPOIR POUR UN ENFANT

CONTRAT PARRAINAGE individuel

PARRAINER UN ENFANT

COMMENT SORTIR UN ENFANT DES GRIFFES DE LA MISERE (extrait du règlement intérieur)

Il faut obligatoirement être membre et renouveler chaque année sa cotisation

1 membre Actif : 20€/an (à renouveler chaque année en année civile)

Membres actifs : 40€/an/couple (à renouveler chaque année en année civile)

Membres adhérents : 22€/an/couple (ni électeurs, ni éligibles) -renouveler chaque année en année civile

Le parrain qui n'est pas à jour de cotisation n'est plus parrain mais donateur, il ne recevra plus de nouvelles

Le parrainage s'inscrit dans la durée.

Les parrains français assurent par leur contribution 20€/mois (quelques euros servent pour transfert argent et les petits déplacements des enfants, correspondance etccc , 2 à 4 euros)

- la scolarisation

- la cantine

- les soins de l'enfant...dans le besoin

L'association ne peut assumer financièrement le montant du parrainage, selon les statuts c'est un contrat entre les parrains et l'enfant parrainé.

Il est donc essentiel pour le bon fonctionnement que les parrains payent régulièrement et évitent 3 à 4 mois de retard sinon l'enfant sera pénalisé.

Les contributions sont transmises aux Equipes Locales Espoir Pour Un Enfant qui se chargent du suivi et participent à l'envoi des nouvelles des enfants.

Il s'agit plus qu'un engagement à envoyer régulièrement une somme d'argent qui permet à un enfant de grandir, de se scolariser, de se former et de devenir un adulte.

L'esprit préside à un parrainage qui revête également une grande importance : laisser l'enfant dans sa culture d'origine, pourvoir à sa nourriture, sa santé, sa formation.

Les courriers parrainage sont rédigés, traduits à la demande.

Les échanges de courriers (traducteurs bénévoles : France – Vietnam) ou (notaire traducteur dans certains endroits mais le montant du parrainage devient plus important) créent des liens d'amitiés profonds.

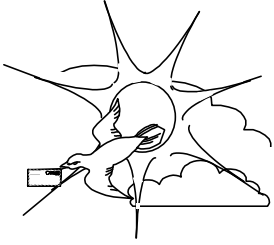
L'enfant doit écrire à ses parrains 2 courriers par an pour certains enfants qui habitent à Hochiminh, il a la possibilité d'écrire 3 courriers.

Le nombre d'enfants parrainés est trop important pour vérifier la régularité des courriers. De plus, le coût financier serait trop important et nécessiterait une augmentation du montant du parrainage.

Nos membres responsables en France et au Vietnam sont totalement bénévoles, ils fournissent un travail énorme.

Certains frais des Responsables Vietnamiens sont pris en charge par l'association.

SIEGE SOCIAL : Espoir pour un enfant – Joëlle Meyrieux –Siège Pierre-Bénite - Toutes correspondances :
101 Maçonnrière – Cèdres 46 – 69390 VERNAISON – Tel. +33646788914.
E-Mail : joelle.meyrieux@yahoo.fr (de préférence)



ESPOIR POUR UN ENFANT

Vous vous engagez à parrainer un enfant durant toute la durée de sa scolarité (sauf si sa situation financière s'est améliorée). Toutefois, si vous rencontrez un problème financier, veuillez nous contacter rapidement afin de trouver d'autres parrains dans les plus brefs délais, ce qui n'est pas toujours évident. Il est également nécessaire de vérifier régulièrement le virement automatique, certaines banques arrêtent sans avertir leurs clients ou certains mois ne sont pas virés.

Si vous souhaitez poser des questions sur le parrainage (qui impliquent des difficultés et donnent lieu à discussion), n'hésitez pas à écrire de préférence par email aux membres du bureau, ils se feront une joie de vous répondre et faire de leur mieux pour vous satisfaire.

Ne laissez jamais envenimer la situation.

Attention, la Présidente est la seule personne habilitée. Si vous souhaitez accompagner la présidente pour la mission au Vietnam qui consiste à intervenir et vous investir sur toutes les activités, vous avez cette opportunité de rencontrer votre filleul en toute légalité.(Contacter le bureau à partir du mois d'avril à fin juin, début juillet).

Tous les membres qui acceptent de respecter les clauses du Règlement intérieur sont invités à rejoindre la présidente en mission au Vietnam.

En dehors de la mission, vous n'avez pas la possibilité de rencontrer votre filleul.

Si vous connaissez une personne (membre Espoir pour un enfant ou pas) qui se rend au Vietnam et que vous souhaitez qu'elle rencontre votre filleul. Elle n'a pas le droit de contacter directement nos différents responsables Espoir pour un enfant parrainage sur place ou remettre directement de l'argent ...un colis.. à la famille de l'enfant parrainé. Elle n'a pas l'autorisation de rencontrer votre filleul.

Vous n'avez pas non pas la possibilité de rencontrer votre filleul en dehors de la mission qui consiste à participer de façon active aux activités.

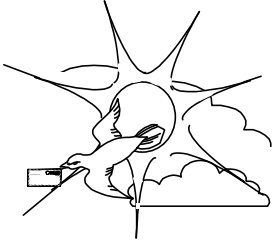
Vous n'êtes pas autorisé aux visites, aux déplacements chez les familles, centres, orphelinats, villages etccc où Espoir pour un Enfant intervient non conforme au planning prévu dans le cadre de la mission d'Espoir pour un Enfant.

L'association Espoir pour un enfant n'engage pas votre responsabilité durant vos déplacements non autorisés et pas mentionnés dans le planning Espoir pour un enfant.

Aussi, vous acceptez de ne pas revendiquer comme intervenant ou venant de l'association Espoir pour un Enfant.

Seul le planning faisant foi de la bonne autorisation de vos déplacements validés par l'association.

L'association est représentée par la Présidente qui a signé une convention avec la Paccom Hautes Autorités Vietnamiennes, elle représente l'association et s'engage à respecter et faire respecter des obligations et devoirs bien précis selon la législation Vietnamiennne si nous souhaitons continuer à intervenir au Vietnam et éviter de lourds problèmes. Si cette clause n'est pas respectée, C'est très grave, lourd de conséquences. C'est un motif qui entraîne automatiquement votre exclusion immédiate sans



ESPOIR POUR UN ENFANT

préavis avec déclaration auprès des autorités Vietnamiennes. L'association ne peut pas se permettre de mettre en péril les activités de l'association et les risques qu'encourt le Présidente.

- **B Il est interdit** de demander les coordonnées des membres de nos équipes locales au Vietnam ou Autorités Vietnamiennes des Comités Populaires ou association d'encouragement à l'étude de différentes provinces. Il faut suivre l'organigramme de l'association, c'est-à-dire passer par l'intermédiaire de la Présidente. Nous avons rencontré de nombreux problèmes à cause de notre **Tolérance excessive** (suivre le Règlement intérieur)Nous vous remettons les coordonnées d'une responsable pour la correspondance avec l'enfant seulement, sinon adressez vous à la Présidente.

C. En cas de déménagement, nous demandons aux parrains de communiquer leur nouvelle adresse et numéro de téléphone au bureau du siège social.

D.Cadeau : Vous envoyez un colis à votre filleul, c'est une initiative personnelle qui n'a rien à voir avec le contrat parrainage .. Si l'enfant ne reçoit pas son cadeau, L'ONG se dégage de toutes responsabilités.

Un conseil : Il ne faut jamais demander à un enfant ce qu'il désire ou donner vos limites sur le prix du cadeau.

Vous vous engagez à parrainer un enfant durant toute la durée de sa scolarité (sauf si la situation familiale s'est améliorée).

Chaque année, une enquête sur la situation familiale de l'enfant est réalisée par différentes équipes françaises et vietnamiennes. Si la situation familiale de l'enfant s'est améliorée, si la famille a déménagé, si l'enfant est décédé...etc..Nous contactons les parrains afin d'interrompre le parrainage ou proposer un autre enfant à parrainer. .Merci de votre compréhension sur le vrai but de l'association.....

Un grand MERCI pour votre grande générosité

(Écrire la mention « lu et approuvé »)

Nom Prénom

Signature.



ESPOIR POUR UN ENFANT

Fiche de renseignements

Nom

Prénom

Tél :

E-mail :

(les adresses mails à la main ne sont pas toujours lisibles, merci d'envoyer un mail, objet : essai sans obligation de contenu à : joelleroigmeyrieux@yahoo.fr)

Adresse

Chèque - virement (RIB de l'association ci-dessous à remettre à votre banque)

Je parraine à partir de :

Nom de l'enfant :

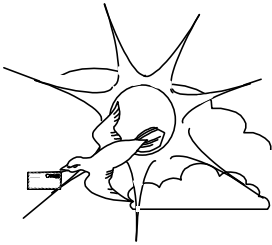
Nom du responsable :

Signature

Chaque année, une enquête sur la situation familiale de l'enfant est réalisée par différentes équipes françaises et vietnamiennes. Si la situation familiale de l'enfant s'est améliorée, nous contactons les parrains afin d'interrompre le parrainage ou proposer un autre enfant à parrainer. Toutefois, les contacts ne seront pas interrompus. Merci de votre compréhension sur le vrai but de l'association.....

SIEGE SOCIAL : Espoir pour un enfant – Joëlle Meyrieux –Siège Pierre-Bénite - Toutes correspondances :
101 Maçonnière – Cèdres 46 – 69390 VERNAISON – Tel. +33646788914.
E-Mail : joelle.meyrieux@yahoo.fr (de préférence)

4



ESPOIR POUR UN ENFANT

RIB ESPOIR POUR UN ENFANT Vietnam

Attention, nous ne sommes pas autorisés à prélever, merci de ne pas nous remettre votre RIB.

Muni de ce RELEVÉ D IDENTITE BANCAIRE CI-DESSOUS,

Vous devez vous rendre à votre banque muni de ce RIB afin qu'elle vire tous les mois mensuellement

20€ au compte de Espoir pour un Enfant

Caisse d'Épargne /Relevé d'identité

Identification du compte pour utilisation nationale

c/étab : 13 825

c /guichet : 00 200

N/compte : 08000929610

C/rice : 04

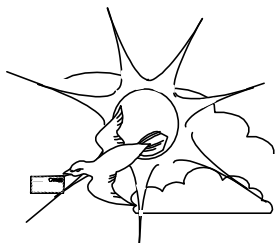
Identification du compte pour utilisation internationale

5002/0008/0009/2961/004

Bank identification Code (Bic) : CEPAFRPP382

Titulaire du Compte : ESPOIR POUR UN ENFANT

SIEGE SOCIAL : Espoir pour un enfant – Joëlle Meyrieux –Siège Pierre-Bénite - Toutes correspondances :
101 Maçonnière – Cèdres 46 – 69390 VERNAISON – Tel. +33646788914.
E-Mail : joelle.meyrieux@yahoo.fr (de préférence)



ESPOIR POUR UN ENFANT

Cette opération peut se faire par internet et aucun frais n'est prélevé

suite

important

Questionnaire à envoyer seulement entre septembre et décembre 2017

RECU CERFA (ce document peut être téléchargé sur notre site www.espoir-enfant.org ou le demander à l'adresse joelleroigmeyrieux@yahoo.fr)

Vous ne recevrez pas un reçu cerfa automatiquement
(art du Règlement intérieur)

SI VOUS SOUHAITEZ RECEVOIR UN RECU CERFA déductible de vos impôts
Adresse en bas de page

MERCI DE RETOURNER CE QUESTIONNAIRE IMPERATIVEMENT
AVANT LA FIN DE L'ANNÉE 2017

NOM (obligatoire)
Prénom : (obligatoire)
Adresse (obligatoire) :

Code (obligatoire)

Ville : (obligatoire)
Pays : (obligatoire)

Tél :
Email :

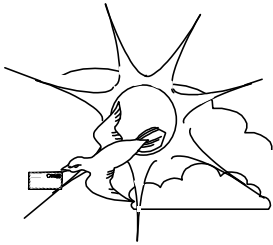
VEUILLEZ COMPLETER IMPERATIVEMENT
AVEC PRECISION CE QUESTIONNAIRE (afin de faciliter la recherche des bénévoles et éviter tout malentendu).

* La cotisation n'est pas déductible des impôts * si le questionnaire n'est pas complété, le reçu ne sera pas envoyé
* Nous avons beaucoup de noms de famille homonymes, merci de votre compréhension

<u>Date du don</u> <u>année 2016</u>	<u>PARRAINAGE/BOURSE/DON</u>	<u>PARRAINAGE/BOURSE/DON</u>	<u>Montant du</u> <u>don année 2016</u>
---	-------------------------------------	-------------------------------------	--

SIEGE SOCIAL : Espoir pour un enfant – Joëlle Meyrieux –Siège Pierre-Bénite - Toutes correspondances :
101 Maçonnière – Cèdres 46 – 69390 VERNAISON – Tel. +33646788914.
E-Mail : joelle.meyrieux@yahoo.fr (de préférence)

6



ESPOIR POUR UN ENFANT

	Virement 2016 Précisez les dates des virements, merci	Chèque 2016 Précisez la date de chaque chèque, merci	

JE SOUHAITE RECEVOIR UN RECU CERFA DEDUCTIBLE DES IMPOTS D'UN MONTANT TOTAL DE :

DATE ET SIGNATURE (obligatoire)